SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Société Anonyme au capital de 1 958 796 240 euros
Siège social Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex
433 466 570 R.C.S. NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
09 AOUT 2011
DEPOT N° 25341

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2011

L'an deux mil onze, le 24 juin à 14 heures 30, les Administrateur ENVIRONNEMENT COMPANY se sont réunis en Conseil, à l'Hôtel Radisso Anvers, Belgique, sur convocation du Président.

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT DE NANTERRE
Le 04/08/2011 Bordereau n°2011/1 412 Case n°7
Enregistrement : 500 € Pénalités : 52 €
Total liquidé : cinq cent cinquante-deux euros
Montant reçu : cinq cent cinquante-deux euros
L'Agent
Jeanne TOUKNIEH
Agent Principal des Impôts
Ext 13042

PRESENTS :

Messieurs	Gérard Mestrallet,	Président du Conseil d'Administration,
	Jean-Louis Chaussade,	Administrateur et Directeur Général,
Madame	Penelope Chalmers,	Administrateur,
Messieurs	Jérôme Tolot,	Administrateur
	Alain Chaigneau,	Administrateur,
	Olivier Pirotte,	Administrateur,
	Gilles Benoist,	Administrateur,
	Harold Boël,	Administrateur,
	Guillaume Pepy,	Administrateur, par téléphone,
	Ezra Suleiman,	Administrateur,
	Lorenz d'Este,	Administrateur,
	Patrick Ouart,	Administrateur,

ABSENTS EXCUSES :

Madame Valérie Bernis et Messieurs Jean-François Cirelli, Amaury de Sèze, Gérard Lamarche, Gérald Arbola et Nicolas Bazire, qui ont respectivement donné pouvoir à Messieurs Jérôme Tolot, Gérard Mestrallet, Olivier Pirotte, Jean-Louis Chaussade, Gilles Benoist et Lorenz d'Este de les représenter,

Seuls Administrateurs composant le Conseil.

Le Conseil, réunissant plus de la moitié des Administrateurs, peut valablement délibérer

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Madame Marick Berthelot et Mademoiselle Fatima Haddouche, représentantes du Comité d'Entreprise.

Madame Marie-Ange Debon, Secrétaire Général, qui assurait le secrétariat de la réunion, Messieurs Christophe Cros, Activités Propreté Europe et Jean-Marc Boursier, Directeur Financier, Madame Diane Galbe et Monsieur Frédéric Nordlinger, Secrétariat Général.

Monsieur Mestrallet préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur les points suivants

/ ../

5. Constatation de l'augmentation de capital social résultant du paiement du dividende en actions – Modification corrélative des statuts

/ ../

Puis, il déclare la séance ouverte.

/ ../

5. CONSTATATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL RESULTANT DU PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS – MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

/ ../

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ayant pris acte du vote favorable des actionnaires concernant les troisième et quatrième résolutions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 19 mai 2011, des demandes de paiement du dividende en actions établies et reçues dans le délai d'option ayant expiré le 14 juin 2011, fixé par cette assemblée générale, et des versements complémentaires de libération,

- constate que la Société a émis 19 008 731 actions d'une valeur nominale de quatre (4) euros chacune avec jouissance au 1er janvier 2011, lesdites actions nouvelles entièrement souscrites par les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions ,

- décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la Société relatif au capital social et à sa division en actions, lequel sera ainsi rédigé avec effet à compter de ce jour

« Le capital social est fixé à la somme de 2 034 831 164 euros. Il est divisé en 508 707 791 actions d'une valeur nominale de quatre (4) euros chacune. » , et

- donne tout pouvoir au Directeur Général, avec faculté de délégation, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises, ainsi qu'au porteur de copies ou extraits, tant du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2011 que du présent procès-verbal, à l'effet d'opérer tous dépôts et avis nécessaires.

/ ../

Certifié conforme

Marie-Ange DEBON
Secrétaire Général